

Communiqué de presse – 11 décembre 2017

## L'Agence française pour la Biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle et le CNRS créent un centre d'expertise et de données sur la nature

**Le président du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Bruno David, le directeur général de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), Christophe Aubel et la directrice de l'Institut écologie et environnement (INEE) du CNRS, Stéphanie Thiébault, ont signé le 11 décembre 2017 la convention de création de l'Unité mixte de service « Patrimoine naturel » basée au Muséum (UMS PatriNat). Centre d'expertise et de données sur la nature pour l'ensemble des territoires français, dans les domaines marin et terrestre, cette unité se place en appui aux politiques publiques tout en renforçant les liens entre la recherche et l'expertise environnementale sur les enjeux de connaissance de la nature et de ses interactions avec la société.**

### Trois institutions rassemblées autour d'une expertise scientifique sur la nature

La création de cette unité au Muséum, dirigée par Jean-Philippe Sibley, répond à une volonté de rapprocher les compétences et les moyens des trois organismes autour d'une expertise forte sur la biodiversité et sur la gestion des connaissances sur la nature. Ainsi, le Muséum apporte un ancrage historique et scientifique fort dans le domaine des sciences naturelles (recherches en écologie et en taxonomie, collections de spécimens et de données numériques). L'AFB apporte sa capacité opérationnelle et technique pour mettre en œuvre les politiques environnementales de l'État. Enfin, le CNRS permet de renforcer les liens entre recherche et expertise nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et futurs.

### Des objectifs ambitieux au profit des politiques de connaissance et de conservation

En lien avec les acteurs mobilisés autour des enjeux sur la nature, le projet stratégique prévoit :

- d'atteindre 100 millions de données sur les espèces dans l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) notamment en améliorant le partage et la validation des données au niveau national (en particulier dans le secteur marin et l'outre-mer),
- de développer les indicateurs et les analyses des données produites en France, en particulier pour les acteurs de la conservation et pour les programmes nationaux (ONB) et européens (directives nature),
- de mobiliser et sensibiliser les publics à la connaissance du patrimoine naturel en développant des outils tels que les sciences participatives et en adaptant les informations pour une meilleure appropriation par les citoyens, les médias et les acteurs publics,
- de développer les méthodes et les outils pour la surveillance de la biodiversité des milieux terrestres et marins afin d'accompagner les acteurs publics et privés dans leur engagement en faveur de la biodiversité, de fixer des cibles pour la révision de la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB), de contribuer à des projets de R&D et enfin de publier des articles scientifiques dédiés aux questions de connaissance et de conservation de la nature grâce aux équipes de recherche du Muséum et du CNRS.

## Un centre opérationnel unique pour contribuer aux défis de la transition écologique

L'unité s'appuie sur quatre ressources essentielles :

- Une équipe de 105 agents (74 postes AFB et 31 postes Muséum)
- Un budget de fonctionnement 2018 d'1,2 million d'euros
- Un réseau mobilisant tous les acteurs de la biodiversité : associations naturalistes, sociétés savantes, établissements publics, gestionnaires d'espaces, collectivités...
- Des ressources numériques de plus de 40 millions de données d'occurrence avec une solide infrastructure informatique portée par le Muséum, de nombreuses applications de saisie et de diffusion.

Aujourd'hui, les missions de l'UMS Patrimoine Naturel s'intègrent donc dans la transition écologique portée par le gouvernement, notamment pour la mise en œuvre de la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016.

### **Une réorganisation des équipes « expertise » du Muséum, établissement historique et central sur les sciences naturelles**

Mission statutaire du Muséum, l'expertise est donc à présent mise en œuvre au sein d'une Direction dédiée dans laquelle sont notamment intégrés l'UMS PatriNat, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Centre Thématique Européen sur la diversité biologique. L'UMS se place dans la continuité du Service du patrimoine naturel (SPN) du Muséum, et auparavant du Secrétariat de la Faune et de la Flore créé en 1979. En intégrant le programme historique de sciences participatives du Muséum « Vigie-Nature », la mission s'enrichit d'un volet recherche important sur le « suivi » de la biodiversité et l'apport des sciences participatives à la connaissance. L'UMS intègre aussi le point nodal français du GBIF (Global biodiversity information facility), système mondial d'information sur la biodiversité. Enfin, une équipe de la station marine de Dinard du Muséum complète l'expertise marine sur la directive-cadre stratégie pour le milieu marin. En 2017, la mission statutaire d'expertise, à travers l'UMS, rejoint la Direction Générale Déléguée pour la Recherche, l'Expertise, la Valorisation et l'Enseignement. Cette nouvelle unité illustre également le renforcement du partenariat entre le Muséum national d'Histoire naturelle et le CNRS.

### **L'AFB, acteur central des politiques publiques pour la biodiversité**

L'année 2017 fut également l'année de création de l'AFB, qui a pour mission, en métropole et en outre-mer, d'améliorer la connaissance, de prévenir et de protéger, de gérer, et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine. L'UMS apporte ainsi son appui scientifique et technique aux missions portées par l'Agence qui visent à : organiser et développer les connaissances et les savoirs, appuyer la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité, gérer des espaces protégés et appuyer les autres gestionnaires, apporter conseil et expertise aux acteurs socio-professionnels, mobiliser et sensibiliser la société, former et structurer les métiers de la biodiversité.

## **Contacts presse**

Agence Française pour la  
Biodiversité  
Céline Piquier  
& Maguelonne Deschard  
01 45 14 88 63  
[presse@afbiodiversite.fr](mailto:presse@afbiodiversite.fr)

CNRS  
Priscilla Dacher  
01 44 96 46 06  
[priscilla.dacher@cnrs-  
dir.fr](mailto:priscilla.dacher@cnrs-dir.fr)

Muséum national d'Histoire naturelle  
Samya Ramdane  
& Flore Goldhaber  
01 40 79 54 40/ 38 00  
[presse@mnhn.fr](mailto:presse@mnhn.fr)